

**SÉANCE  
ORDINAIRE DU  
13 AVRIL 2026**



1. Ouverture de la séance

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Approbation du procès-verbal de la séance  
ordinaire du 2 mars 2026

4. Rapport d'activités du conseil



# 4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT



## 4.1.1 Approbation de la liste des comptes couvrant la période du 3 mars au 13 avril 2026

LISTE DES COMPTES - VILLE	
	Total
du 03-03 au 13-04-2026	797 691.74 \$
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>797 691.74 \$</b>

## 4.1.2

# Adoption du Règlement n° 360-2026 Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux lequel remplace le Règlement n° 290-2021

### Obligation légale :

Adoption d'un code révisé après chaque élection générale (LEDMM)

### Objectif du règlement :

Énoncer les valeurs de la Ville et les règles guidant la conduite des élu(e)s

**Valeurs clés :** intégrité, prudence, respect, loyauté, équité, honneur

### Interdictions :

conflits d'intérêts, cadeaux inappropriés, usage personnel des ressources, divulgation d'informations confidentielles

### Sanctions possibles :

réprimande, amende, remboursement, suspension

Remplace le Règlement n° 290-2021

### 4.1.3

## Adoption des prévisions budgétaires 2026 de l'Office d'habitation du Secteur Sud Lac-Saint-Jean Est

Ensemble immobilier	Budget 2026	Contribution Ville Métabetchouan Lac-à-la-Croix	Contribution Société d'Habitation du Québec
1169	11 158 \$	1 116 \$	10 042 \$
1583	66 308 \$	6 631 \$	59 677 \$
2279	2 094 \$	209 \$	1 885 \$
1685	18 096 \$	1 810 \$	16 286 \$
Rénovation – Amélioration – Modernisation (RAM)		5 191 \$	
	<b>97 656 \$</b>	<b>14 957 \$</b>	<b>87 890 \$</b>





#### 4.1.4

### **Autorisation de signataires — Lettre d'entente n° 10 à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique section locale 2684 — Embauche de stagiaires**

M<sup>me</sup> Marie-Hélène Boily, directrice générale et M. Hervey Tremblay, conseiller municipal sont autorisés à signer la lettre d'entente n° 10 qui sera incluse à la convention collective en vigueur afin de prévoir une rémunération pour l'embauche de stagiaires

## 4.1.5

### Rapport sur le suivi des formations des membres du conseil en matière d'éthique et de déontologie municipale et sur le fonctionnement municipal

La *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (art. 15) oblige les membres du conseil à suivre une formation en éthique et déontologie en matière municipale. Cette formation doit être suivie :

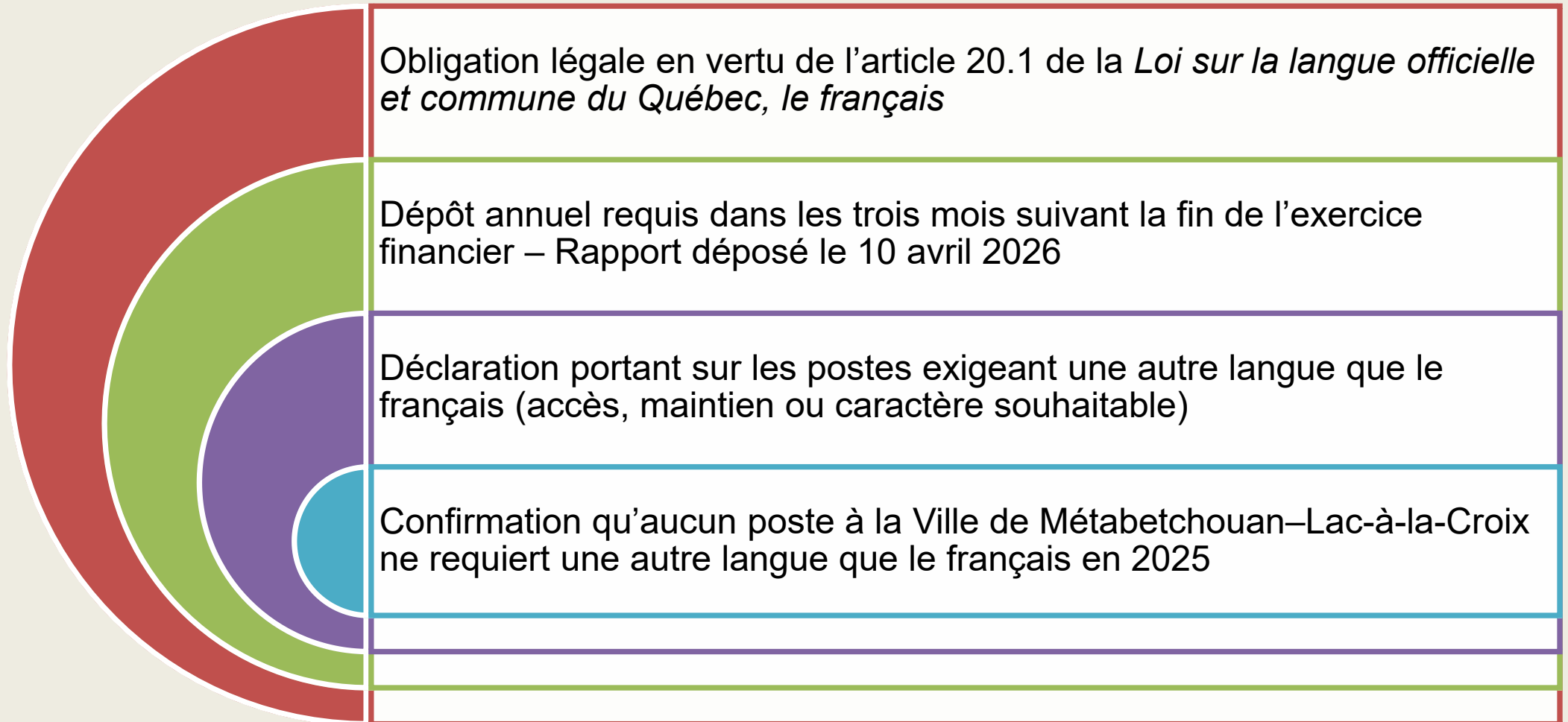
- dans les 6 mois du premier mandat
- dans les 9 mois d'un mandat subséquent

Tous les membres du conseil ont complété les formations suivantes:

- le 3 février 2026 : Formation en éthique et déontologie en matière municipale
- le 12 février 2026 : Formation sur le fonctionnement municipal

## 4.1.6

### Publication du nombre de postes requérant une autre langue que le français — Rapport annuel 2025



## 4.1.7

# Autorisation de paiement à BGM informatique inc. — Facture finale et ajustements de main-d'œuvre — Projet de visioconférence de la salle du conseil

Contrat octroyé en 2025 pour l'installation d'un système de visioconférence dans la salle du conseil

Ajustements requis en cours de projet (sonorisation et remplacement des microphones) — Dépassement de 31 heures de main-d'œuvre

Analyse des écarts réalisés; le fournisseur assume une partie des dépassements

Autorisation de paiement de **7 526,50 \$ plus les taxes applicables**



## 4.1.8

# Nomination d'une trésorière par intérim et autorisation à signer les effets, chèques et affaires bancaires de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix

- Obligation légale de nommer un trésorier (*Loi sur les cités et villes, art. 97*)
- Congé de maternité de la directrice des finances et trésorière, M<sup>me</sup> Élisabeth Gauthier
- Nécessité d'assurer la continuité des fonctions
- Nomination de M<sup>me</sup> Marie-Hélène Boily comme trésorière par intérim et maintien de son rôle de directrice générale
- Autorisation de signature pour les opérations financières de la Ville pendant l'intérim





4.2

**GESTION DU TERRITOIRE**

## 4.2.1

### Octroi d'un contrat à Belle Pelouse G.D. inc. — Entretien des espaces verts du terrain de balle, du terrain de soccer et de l'Arboretum – Été 2026

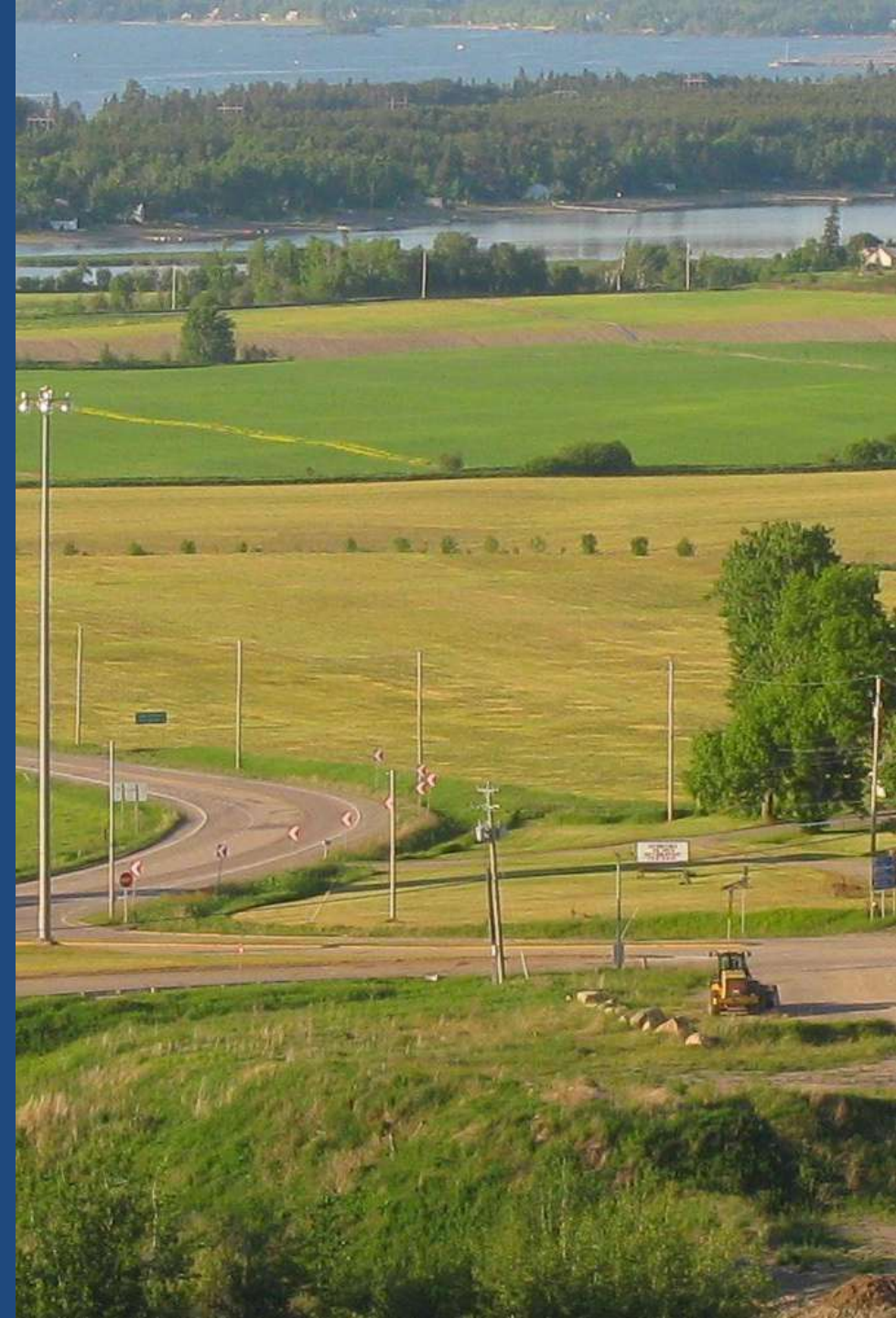
	Tonte	Fertilisation et aération
Arboretum de la Presqu'île Croft	9 840 \$	
Terrain de balle	2 392 \$	1 237,06 \$
Terrain de soccer		1 637,96 \$
	<b>15 107,02 \$ plus les taxes applicables</b>	



## 4.2.2

### **Demande d'amendement au projet de loi n° 22 afin d'abroger l'article 245.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme***

- Cet article impose l'envoi d'avis individuels à tous les propriétaires concernés par la protection des milieux humides et hydriques
- Procédure jugée lourde, coûteuse et redondante (multiplication des avis)
- Risques de confusion et d'insatisfaction chez les citoyens
- Fardeau administratif important pour les municipalités et MRC
- **Résolution:** Demander l'ajout d'un amendement au projet de loi n° 22 pour abolir l'article 245.1 et alléger la charge administrative des municipalités

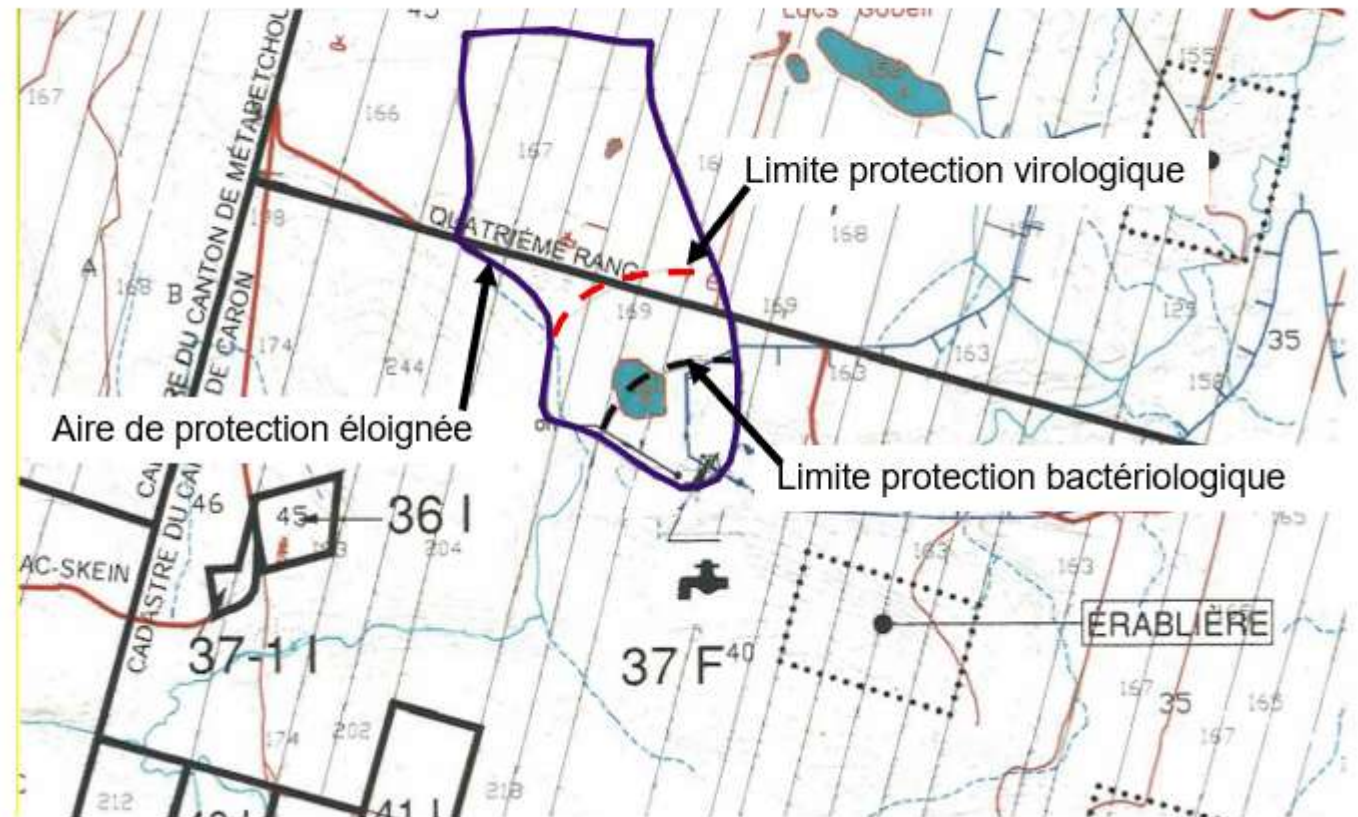


### 4.2.3

## Avis de motion et dépôt du projet du Règlement n° 361-2026 modifiant le Règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur

Objectif : Redéfinir l'aire d'alimentation de la prise d'eau potable municipale

Extrait du feuillet 1 de 5 – APRÈS la modification





## 4.2.5

### Octroi d'un contrat à Sel Warwick — Acquisition d'abat poussière (Chlorure de calcium en flocons) et d'asphalte froide

	Quantité	Coût
Achat de chlorure de calcium	26 tonnes	21 450 \$
Achat d'asphalte froide	490 poches	5 855,50 \$
Calcium	120 poches	2 488,50 \$
Palettes non retournables		228 \$
		<b>30 022 \$ plus les taxes applicables</b>



## 4.2.6

### Octroi d'un contrat à Englobe Corp — Préparation de registres sur la gestion sécuritaire de l'amiante et du plomb, et estimation selon la norme comptable SP3280- Appropriation au surplus accumulé



Services professionnels en hygiène du bâtiment  
pour 8 bâtiments municipaux



Caractérisation de l'amiante, du plomb et autres  
contaminants réglementés



Préparation des registres de gestion sécuritaire  
de l'amiante (exigences CNEST)



Montant du contrat : **38 929 \$ plus les taxes  
applicables**



## 4.2.7

# Appui aux entrepreneurs forestiers et demande d'intervention d'urgence du gouvernement du Québec



Crise majeure touchant l'ensemble de la filière forestière au Québec, avec des impacts sévères dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

La forêt demeure un pilier économique essentiel pour plusieurs municipalités du territoire. Plus de 41 entreprises et 1 253 emplois directs sont affectés.

Arrêts hâtifs, pertes d'emplois et incertitude persistante menacent la viabilité des entreprises et la vitalité des communautés.

Une intervention gouvernementale rapide et concertée est nécessaire pour éviter la déstructuration durable de la filière.



## 4.3 CULTURE, TOURISME, LOISIRS ET QUALITÉ DE VIE

### 4.3.1

## Autorisation d'un signataire — Entente à intervenir avec Progression Kite pour l'exploitation du site de la Colonie Richelieu — Saison estivale 2026



- ✓ M. Mario Bouchard est signataire
- ✓ Le terrain sera utilisé pour la formation des assistants-instructeurs et l'accueil des clients
- ✓ Cours de kitesurf et location d'équipements

### 4.3.2

## Octroi d'un contrat à Sécurité Boréale inc. — Surveillance et application de règlements municipaux aux sites de la plage du centre récréotouristique le Rigolet et du quai municipal



Deux entreprises ont déposé des soumissions

Le comité CTLQ a analysé les soumissions et recommande **Sécurité Boréale inc.**

Contrat accordé pour environ **13 624 \$ plus les taxes applicables**, représentant 300 heures de travail

Sécurité Boréale inc. est autorisée à **émettre des constats d'infraction** en vertu des règlements municipaux

### 4.3.3

## Octroi d'un contrat à PROJETS Territoire — Services professionnels pour la mobilisation des entreprises et optimisation de l'Atelier Innovation – Appropriation au surplus accumulé

- La Ville souhaite mieux comprendre les besoins des entreprises afin d'améliorer son offre de services et d'accroître l'implantation d'entreprises sur le territoire
- Une démarche stratégique permettra de renforcer la mobilisation des entreprises et l'attractivité du milieu
- Contrat accordé pour un accompagnement stratégique au montant de **12 750 \$ plus les taxes applicables**, incluant analyse, collecte de données et recommandations



### 4.3.4

## Octroi d'un contrat à Jérôme Pruneau et Valérie Mvogo Balla — Accompagnement dans une démarche de pratiques organisationnelles en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI)

La Ville poursuit l'amélioration continue de ses pratiques en matière d'EDI

Elle s'engage à implanter durablement ces principes dans son organisation

Une approche inclusive favorise l'attraction de résidents, de talents et d'entreprises et renforce le sentiment d'appartenance

Contrat accordé au montant de **5 500 \$ plus les taxes applicables**

### 4.3.5

## Octroi d'un contrat aux Industries B.R. Métal inc. — Acquisition de mobiliers urbains pour les Zones Partage – Appropriation à la subvention reçue dans le cadre du *Programme Nouveaux Horizons pour aînés*

- Objectif : créer des activités autour des dons et favoriser l'occupation de l'espace par la population
- Participation des personnes aînées pour le partage de savoirs, de compétences et de moments d'échanges conviviaux
- Subvention de 25 000 \$ du *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés*, dont 18 000 \$ pour l'achat de mobiliers urbains
- Acquisition de mobiliers urbains pour **16 100 \$ plus les taxes applicables**



4.4

## Rapport des activités du conseil



## 4.4.1

# Représentations, dons et subventions

Demandeur	Demande	Montant accordé
CPE Am Stram Gram 2000	Journée familiale — 25 <sup>e</sup> Anniversaire	<b>680 \$</b>
Joueurs locaux (5) — Aiglons d'Alma — Catégorie M18-BB	Participation aux championnats provinciaux 2026	150 \$ / joueurs <b>750 \$</b>
CREDD	Renouvellement de l'aide financière – Bassin Versant	<b>2 500 \$</b>
Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma	Représentation à l'AGA su 13 mai 2026 à 19h	<b>Mme Mélanie Plourde</b>

## 4.4.2

### Représentations des activités du conseil

- M. André Fortin, maire et les membres du conseil municipal déposent et présentent le rapport des activités du conseil





**5. Dépôt de la  
correspondance**

**6. Affaires nouvelles**

## 6.1

# Adoption d'un Code d'éthique pour les bénévoles des Zones Partage



**Valeurs et mission :** Les bénévoles agissent avec respect, dignité, intégrité et solidarité afin de favoriser l'accès équitable à l'alimentation et de réduire le gaspillage alimentaire

**Respect et inclusion :** Accueil bienveillant, sans jugement ni discrimination, dans un climat sécuritaire et respectueux pour tous les usagers

**Utilisation éthique des denrées :** Les aliments sont destinés à la communauté; aucun privilège pour les bénévoles et respect des règles sanitaires

**Rôle et responsabilité :** Les bénévoles agissent dans les limites de leur mandat, respectent les décisions du comité et contribuent positivement à l'image du projet

**7. Période de questions des citoyens**

**8. Levée de la séance**

